

Ateliers CEDECE doctorants et post-doctorants - 4 et 5 juin 2009 - Université Toulouse 1

« Construire l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice ; les méthodes »

Toulouse le 12 janvier 2008

Cher(e) collègue,

Afin d'affermir, dans le cadre de l'espace universitaire européen, nos relations interuniversitaires, des ateliers de doctorants sont organisés les 4 et 5 juin 2009 à l'Université de Toulouse 1, pour les doctorants ou les post-doctorants et leur directeur de thèse de votre université en droit ou économie intéressés par leurs travaux au thème :

« *Construire l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice ; les méthodes* »

L'approche peut être historique, politique, économique ou juridique ; il s'agit de s'interroger notamment sur :

- l'identification d'une méthode ou de plusieurs méthodes de construction de l'espace de liberté de sécurité et de justice et de déterminer les fondements et les effets de l'emploi de la ou des méthodes (par exemple en fonction des compétences communautaires, de l'objectif ou de la matière juridique) ;
 - le lien entre les différentes méthodes de construction (harmonisation, coordination par le droit international privé, principe de reconnaissance, unification), et les évolutions de l'intégration européenne ;
 - la méthode de prise de décision dans la construction de l'espace (communautaire, intergouvernementale) ;
 - la place de la méthode ouverte de coordination.

Ces interrogations pourraient être déclinées pour les différents champs de l'espace de liberté, de sécurité et de justice. L'homogénéité des méthodes et de cet espace avec les 3 composantes pourrait être évaluée. La comparaison avec les méthodes du marché intérieur mettra en avant les nouveautés et les convergences. Un point de vue économique permettra une évaluation de l'efficacité des méthodes . La comparaison avec d'autres expériences régionales de construction d'espace commun peut être avancée.

La perception de ces méthodes par un point de vue tiers est également intéressante.

Au cours de ces ateliers, les étudiants sélectionnés par un comité scientifique présenteront en 15 minutes en langue française ou anglaise, leur travail dans des ateliers dont les thèmes seront définis en fonction des propositions des doctorants ou post-doctorants en relation avec le sujet général « *Construire l'espace européen de liberté de sécurité et de justice. Réflexion sur les méthodes* » . La présentation donnera ensuite lieu à des questions et débats. Cela permettra aux doctorants, au delà de l'exercice de présentation, de se confronter au débat et de rencontrer des collègues de leur génération travaillant sur des questions voisines. Cela permettra également aux directeurs de recherche de se rencontrer, d'échanger. La publication des résultats des différents ateliers sera, par ailleurs, un excellent moyen de faire rayonner les différents événements.

En réalité, ces ateliers européens de doctorants organisés en 2009 à Toulouse devraient être les premiers d'une série autour du thème général « *Construire l'espace européen de liberté de sécurité et de justice* » , chaque université qui y participera, pouvant prendre son tour dans l'organisation de l'événement, à partir d'une question spécifique qu'elle définira. A cet égard, l'Université de Nanterre, a déjà pris rang pour l'organisation d'Ateliers Européens de doctorants en 2010 autour de « *Construire l'espace européen de liberté de sécurité et de justice* » à partir d'une question spécifique qui sera annoncée ultérieurement.

D'un point de vue logistique, l'Université de Toulouse 1 prendra en charge tous les repas des doctorants et de leur directeur de thèse ainsi que l'organisation sur place des deux journées

tandis que les centres de recherches des universités participantes prendront en charge le voyage et l'hébergement à Toulouse de leurs chercheurs .

Nous vous remercions de faire passer à vos étudiants et éventuellement à d'autres enseignants concernés de votre université ce message afin qu'ils voient avec leurs doctorants la possibilité de participer aux ateliers.

Dans cette hypothèse, le doctorant devra envoyer à ***Claudine CHAMBERT, Service Commun des Relations Européennes et Internationales, Université de Toulouse 1, 2 rue G. Marty, 31000 Toulouse France*** :

- un curriculum vitae,
- une présentation de la thèse indiquant son état d'avancement (nombre d'années de recherche),
- une attestation de son directeur de recherche indiquant clairement son identité et ses coordonnées.

Les dossiers doivent être envoyés à Toulouse avant le 28 février 2009 afin que le comité scientifique puisse se réunir et opérer la sélection.

Nous espérons que cette coopération autour de ce projet lié à la jeune génération de chercheurs dont le travail en réseau est devenu une nécessité remportera un vif succès et participera à la construction de l'espace universitaire européen.

Cordialement,

Sylvaine POILLOT PERUZZETTO

Professeur à l'Université de Toulouse, IRDEIC-LIEu

Vice-présidente Relations Internationales, Chargée des Affaires européennes

En collaboration avec les Ecoles doctorales de l'Université

Jean Sylvestre BERGE

Professeur à l'Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense

Centre d'études juridiques européennes et comparées

Ecole doctorale de Sciences juridiques et politiques

Henri LABAYLE

Président de la CEDECE

Professeur à l'Université de Pau

Ecole Doctorale de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Rostane MEHDI

Professeur à l'Université Paul Cézanne- Aix Marseille III

En collaboration avec l'Ecole Doctorale de l'Université

Cyril NOURISSAT

Professeur à l'Université de Lyon III

En collaboration avec l'Ecole Doctorale de l'Université de Lyon III

Sophie ROBIN OLIVIER

Professeur à l'Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense

Centre d'études juridiques européennes et comparées

Ecole doctorale de Sciences juridiques et politique